

Le Black Friday reporté ? Oui, mais en fait pas vraiment...

Quand aura lieu le Black Friday en France ? On le sait désormais, après l'intervention du PDG d'Amazon France, Frédéric Duval, au JT de 20h de TF1 : la date est reportée. Mais si pour le gouvernement c'est une bonne nouvelle, en réalité ce sont les Français qui ont tout à y gagner : ils auront droit à deux Black Friday cette année 2020. Car les opérations promotionnelles ne sont reportées qu'en France et que le e-commerce est mondial.

La volonté du gouvernement pendue à celle d'Amazon

Durant la journée du 19 novembre 2020, tout est allé très vite : une réunion entre le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, et les représentants du commerce en France, notamment des fédérations de petits commerçants ou encore Carrefour et E.Leclerc, s'est conclue sur une décisions majeure. Le Black Friday serait bien repoussé mais à la condition que le géant Amazon accepte de le faire également.

Malgré un chiffre d'affaires qui est loin de représenter la majorité de celui engendré par le Black Friday, Amazon avait donc le pouvoir : s'il avait refusé, il aurait pu faire capoter le plan du gouvernement. Finalement, Frédéric Duval aura préféré faire une fleur à Bruno Le Maire et Emmanuel Macron, plutôt que de les humilier. Au JT de 20h, sur TF1, il a annoncé que son entreprise allait elle aussi reporter le Black Friday.

La nouvelle date est fixée au 4 décembre 2020, contre le 27 novembre 2020 initialement. Objectif : permettre aux commerces, qui auront rouvert d'ici-là, de pouvoir profiter de l'engouement pour ces promotions.

Les Français pourront avoir deux Black Friday (et ce n'est pas forcément une bonne nouvelle)

Le Black Friday, en France, est donc reporté du moins en façade. Il ne faut pas oublier que l'opération a pour origine les États-Unis et qu'elle est, en réalité, mondiale surtout à l'heure du e-commerce. Faire ses achats sur des sites chinois, américains ou ne serait-ce que britanniques et allemands est devenu une habitude. Or, si le gouvernement a obtenu le report du Black Friday en France, il n'a certainement pas négocié avec tous les pays du monde pour qu'il s'alignent sur lui.

Cette situation crée donc un paradoxe : le Black Friday se tiendra le 4 décembre 2020 en France mais le 27 novembre 2020 partout ailleurs dans le monde. Et les promotions des autres sites internet seront bel et bien disponibles, y compris pour les Français, pour le peu que ces derniers puissent attendre quelques semaines la livraison de leurs achats. Le Black Friday n'est donc pas reporté : il est dédoublé.

Le risque de voir le budget fondre avant le Black Friday français

Sans pousser le vice jusqu'à faire ses achats avec un VPN directement sur Amazon pour profiter des offres promotionnelles que le géant va proposer dans d'autres pays, les Français seront peut-être tentés d'aller voir quels rabais les sites internet étrangers vont proposer et pourraient même y faire leurs achats. Surtout qu'avec la période de Noël qui reste incertaine et un budget cadeaux en baisse

du fait de la crise, pas sûr que la priorité soient les cadeaux ou la possibilité de les offrir le 25 décembre au matin.

Or, si les Français achètent sur Internet le 27 novembre 2020 ils n'auront plus de budget pour acheter en France le 4 décembre 2020. Le Black Friday reporté sera-t-il un échec ?